

Non à l'entourloupe bloquant nos salaires ! Non au « travail à la carte » !

La CGT-Lardy appelle les salariés Renault et sous-traitants à se rassembler jeudi 7 octobre à partir de 10h devant le CTL :

Pour défendre nos emplois, nos salaires, notre vie personnelle et notre temps libre !

Si vous ne pouvez pas vous déplacer sur site, connexion par TEAMS : [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

CASSE DE L'EMPLOI

Lors de la 1^{ère} réunion de « négociation » du plan triennal 2022-24, la direction a annoncé vouloir alourdir la note déjà salée des départs avec 2000 nouvelles suppressions d'emplois dans l'ingénierie et le tertiaire.

TRAVAIL « A LA CARTE » MODE DIRECTION

Possibilité d'allongement obligatoire du temps de travail d'1h tous les jours.
Possibilité de positionner 8 samedis obligatoires/an.
De plus en plus de marge de manœuvre pour nous imposer des jours de congés quand la direction en a besoin.

BAISSE DE LA

REMUNERATION DES HS

Heures sup payées à 120% (fin des HS payées 125 et 150%...) et comptées au mois (les HS en début de mois pourront être neutralisées en cas de congés, CTC, etc. en cours de mois...).

FRANCHISE

Suppression des 6h de franchise, transformées en 4h de CTC (à la main de la direction) et 2h de CTI.

L'ENTOURLOUPE QUI BLOQUE NOS SALAIRES AU MOINS 3 ANS

Lors de la 2^{ème} réunion, elle a sournoisement présenté une mesure sur le temps de travail (la suppression du paiement des 20 minutes de pause) qui est en fait un blocage des salaires des Professionnels et Techniciens sur plusieurs années ! (voir verso du tract).

OPTIMISATION IMMOBILIERE

En s'appuyant sur le télétravail, la direction indique qu'il y a des sites « tertiaires » sous-occupés et prépare la fermeture de certains (60 millions € d'économies à la clé). Des projets sont en cours également dans l'ingénierie mais la direction a refusé d'en parler en réunion, inadmissible !

Et... pendant ce temps-là... les prix de l'énergie explosent !

Gaz+50% depuis Jan. 21
SP98 à 2€/L ?

Salariés de l'ingénierie comme des usines, nous sommes tous concernés par les reculs sociaux que la direction voudrait nous imposer. Discutons-en dans les bureaux et les ateliers et mobilisons-nous collectivement pour exprimer notre colère et organiser la riposte. Des débrayages ont eu lieu hier à Cléon (500 salariés sur les équipes de jour se sont déjà mobilisés) et d'autres sont prévus dans différents sites Renault (Le Mans, Villeroy, Sofrastock,...).

A Lardy, la CGT appelle les salariés Renault et sous-traitants à se rassembler devant le CTL jeudi 7 octobre à partir de 10h (1 heure de grève) – ou par TEAMS

La prochaine réunion aura lieu mardi prochain 12 octobre, la direction doit y revenir sur l'ensemble des sujets : faisons entendre notre voix dès maintenant !



La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)

La 2^{ème} réunion de « négociation » de l'accord triennal 2022-24 a été l'occasion : 1- d'une entourloupe conduisant au gel des salaires pour plusieurs années ; 2- d'un accroissement violent de la flexibilité en usine (et potentiellement dans l'ingénierie) ; 3- d'une baisse de la rémunération des heures supp.

Explication sur le « non-paiement » des 20 min de pause

Dans la presse ou dans les communications en RUET, la direction Renault essaie de masquer la réalité de ses attaques en mettant simplement en avant une « faible » augmentation du temps de travail annuel (passage de 1603h à 1607h annuelles). Pour la CGT, cette augmentation du temps de travail ne va pas dans le bon sens au moment où il faudrait justement partager le travail entre tous pour travailler tous et mieux.

Mais c'est surtout **un bel écran de fumée** que la direction tente de créer. Et cela pour masquer une entourloupe dont elle a le secret : la suppression du paiement de la « pause de 20 min » quotidienne sans « diminution de rémunération » pour les salariés Professionnels et Techniciens déjà présents. Ces 20 minutes de pause avaient déjà été un moyen pour la direction de réduire le nombre de jours de RTT qu'elle nous devait au moment du passage aux 35h. Mais maintenant, en décidant de ne plus les payer, elle revient sur son engagement de 1999-2000 de maintenir le salaire avec la baisse du temps de travail.

Les nouveaux embauchés verront leur grille de salaire diminuer de 4.5% (soit le rapport entre les 20 min de pause et la durée quotidienne de travail, en moyenne 7,35h). **Quant aux salariés déjà embauchés, leur « garantie » de maintien de rémunération voudrait dire un gel des salaires sur plusieurs années à venir.** En effet, le mécanisme de la « garantie accessoire » compense une baisse de salaire par une prime « accessoire » qui est ensuite amputée, petit à petit, des augmentations de salaire. Dans le cas d'un passage de 2x8 en 1x8, seules les Augmentations Générales de Salaire (AGS) sont réellement appliquées, tant que les Augmentations Individuelles (AI) n'ont pas compensé la baisse de salaire. Dans le cas de la suppression de la prime ADSL Télétravail 2019, c'étaient les AGS et les AI qui rentraient dans le calcul. Si c'est aussi le cas pour cette nouvelle « garantie accessoire » spécial « entourloupe des 20 min de pause » (la direction n'a pas précisé pour l'instant s'il s'agissait des AI ou des AGS+AI), cela voudra dire un gel des salaires des Professionnels et Techniciens déjà embauchés sur plusieurs années, tant que les augmentations (du coup virtuelles) n'auront pas atteint 4.5%.

La direction, au travers d'une phrase sur le temps de travail, veut nous imposer un gel des salaires au moins sur la durée de l'accord triennal. Alors que la flambée des prix de l'énergie met sur le devant de la scène la réalité de l'inflation, c'est inadmissible ! Il faut au contraire dégeler nos salaires !

Externalisation de la maintenance des moyens d'essais DEA-TM : une véritable hécatombe à laquelle s'ajoute une nouvelle abjection !

La direction Renault a voulu aller au bout de sa logique délétère d'externalisation forcée de la maintenance malgré notre forte et durable mobilisation. Le bilan est déjà catastrophique du point de vue des 27 salariés concernés. 9 ont pris la Rupture Conventionnelle Collective. La direction a finalement accordé 8 mobilités internes (dont 1 seule pour un salarié de Lardy !). Il n'y aurait donc que **10 salariés sur 27** qui basculeraient effectivement au 1er novembre chez P2M (dont 1 qui partira en DA dans quelques mois).

En plus du gâchis social, c'est un gâchis technique des compétences qui se profile. Mais la direction va encore plus loin : elle refuse une mesure de simple humanité en maintenant dans le transfert un salarié en longue maladie qui vient d'être hospitalisé à l'hôpital Mignot à Versailles pour une maladie grave.

Ce salarié doit être maintenu dans les effectifs Renault, sa famille et lui ont bien d'autres choses à gérer qu'une telle externalisation forcée !

Face à ces manœuvres écœurantes de la direction, un puissant mouvement de solidarité était né au printemps : il faut le poursuivre pour défendre nos emplois et nos conditions de vie.

Les salariés cadres doivent-ils se sentir épargnés ?

Flexibilisation du travail, blocage des salaires des Professionnels et Techniciens, les salariés cadres pourraient se dire qu'ils ne sont pas concernés directement.

Ce n'est pourtant pas le cas ! Ils subissent, comme tous les salariés de l'ingénierie, les conséquences des suppressions d'emplois et le manque de proposition de reconversions réelles. Déjà soumis au forfait « jours », ils connaissent la flexibilité du temps de travail mais elle pourrait encore être accrue avec l'utilisation par la direction en ingénierie du compteur CTC pour imposer des congés. Quant aux augmentations de salaire, la direction prendra à coup sûr exemple chaque année sur le gel des salaires imposé aux Techniciens et Professionnels pour prôner la « modération salariale » des cadres... de base. Car pour ceux des hautes sphères, c'est la compétition des « hauts potentiels » qui fera rage, on connaît déjà les arguments de la direction...

Tout comme les autres catégories, les salariés ingénieurs et cadres ont toute leur place dans la mobilisation pour défendre les emplois, les compétences et les salaires.